

[...]
[...]
[...]

[...]
[...]
[...]

[...], le [...]

Objet : Demande de signification d'un commandement de payer

Maître,

Je vous prie de bien vouloir signifier à [...], locataire du logement situé [...], un commandement de payer visant la clause résolutoire du contrat de location conclu le [...], pour la somme de [...] € restant due au titre des loyers et charges impayés.

Une mise en demeure préalable est restée sans effet (copie jointe). À défaut de régularisation dans le délai imparti par le commandement, je vous remercie de bien vouloir m'indiquer les suites à engager en vue d'une procédure d'expulsion.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Signature du bailleur

P.J. : copie du contrat de location, décompte des sommes dues, copie de la carte d'identité ou de l'extrait Kbis du bailleur, copie de la mise en demeure.

Références. Loi n° 89-462 du 6 juillet 1989, article 24 · Code des procédures civiles d'exécution, article L. 111-3.